



## Vers un Projet alimentaire Territorial...

Passer d'une démarche circuits courts à celle d'une alimentation durable connectée aux habitants



© PNR Avesnois

### CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1998
- Superficie du PNR : 138 000 ha
- Nombre de communes : 131 + 6 associées
- Population : 165 000 habitants
- Région : Hauts-de-France
- Département concerné : Département du Nord
- Type de territoire : territoire rural peuplé mais absence de grandes communes
- Ville porte : Maubeuge et le Cambrésis



### ➤ INTRODUCTION

En 2018, le PNR Avesnois a déposé sa candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation. L'objectif principal visé avec cette candidature est de passer d'une simple démarche de structuration des circuits courts, à une démarche d'alimentation durable qui permettra de recréer le lien avec les habitants et donc les consommateurs.

Le PNR Avesnois est caractérisé par un territoire rural densément peuplé, avec un fort maillage agricole. Ayant à l'origine pour principale mission de protéger le bocage, le PNR de l'Avesnois a ensuite développé d'importantes compétences dans l'accompagnement des agriculteurs sur son territoire. Aujourd'hui, Le Parc compte environ 1200 agriculteurs, dont une centaine pratiquent de la vente directe au consommateur. Au-delà de la focale particulière sur l'agriculture, le PNR a également mis en place de nombreuses actions dans le domaine de l'alimentation, notamment dans une démarche de circuit court.

#### Les attentes vis-à-vis des PAT :

- Une démarche concertée
- Des objectifs à court terme bien définis
- La multiplication de partenariats

### ➤ ACTIONS

Depuis sa création, les principales actions du Parc Avesnois sont axées sur l'agriculture à travers le conseil et l'accompagnement des agriculteurs. Grâce à sa proximité avec les agriculteurs sur le territoire, le PNR est aujourd'hui devenu un vecteur important pour la mise en place d'une production plus durable et respectueuse de l'environnement (agriculture biologique et agroécologie).

Dans sa charte le Parc s'est fixé comme objectif de 30% de la Surface Agricole Utile du Parc de l'Avesnois en bio d'ici 2022 et 90% de la SAU des périmètres de protection des captages en bio d'ici 2022.

Ces objectifs sont écrits dans le SAGE et repris récemment dans le Contrat de transition écologique et solidaire (CTES).

En 10 ans, le PNR de l'Avesnois a connu un fort développement de l'agriculture biologique. En 2019, le territoire compte 152 fermes bio soit 13% des fermes de l'Avesnois ce qui représente 11% de la SAU.

Le Parc est également engagé dans la valorisation des produits locaux avec la marque « Valeurs Parc » pour les produits issus des vergers hautes tiges.

Il anime trois réseaux qui permettent la commercialisation et l'utilisation des productions locales à savoir : Les « Boutiques de l'Avesnois »,

Les « Restaurateurs de l'Avesnois » et depuis juillet 2019 les « Marchés de l'Avesnois ».

Chacun des acteurs a signé une convention avec le syndicat mixte pour profiter de la dynamique collective et des opérations de promotions définies collégialement.

Au-delà de ces réseaux, il assure une veille sur l'ensemble des producteurs en vente directe. La centaine de professionnels sont répertoriés et un annuaire à destination du grand public est édité chaque année : Le « guide Mangeons Local ».

Parallèlement à la sensibilisation et la promotion, de nombreuses actions existent également en matière de circuit court :

- Le Parc s'engage à intégrer les produits locaux et biologiques dans la restauration collective, notamment dans la restauration scolaire ;
- Le Parc anime la gouvernance qui devrait permettre d'aboutir à la structuration d'un Projet Alimentaire territorial d'ici la fin 2020.



© Samuel Dhote

## ⊙ ACTEURS

Le PNR Avesnois détient de bonnes connaissances sur le réseau des producteurs (leur nombre, le type de production etc.). De plus, un diagnostic sur les circuits courts du territoire a été réalisé en 2018. Le PNR Avesnois participe et réunit régulièrement deux commissions : la Commission Agriculture au sujet de la production et la Commission Développement Economique davantage centrée sur les circuits de distribution. Ces commissions travaillent en partenariat avec les différents comités de pilotage du territoire. Parmi les comités de pilotage, Le COPIL d'alimentation durable jouera le rôle d'acteur principal dans la démarche de création du PAT. En même temps, le PNR Avesnois

compte également sur la participation des centres sociaux-culturels qui détiennent des relations importantes avec les habitants du territoire. Une convention cadre est signée avec eux, un axe alimentation durable permettra de déployer ce partenariat.

## ⊙ ANALYSE

### ⊙ Point(s) fort(s) :

- Un territoire riche en produits locaux et nombre de producteurs
- Bonnes connaissances de l'agriculture sur le territoire
- Une équipe pluridisciplinaire facilitant le croisement des thématiques et des enjeux
- Animations des acteurs via les réseaux sous chartes et marques collectives.
- Une coopération émergente avec la Thiérache de l'Aisne qui met en place également une démarche de PAT.
- Embauche d'un assistant d'étude en 2020 pour l'écriture du PAT et l'animation de la démarche
- Une volonté politique des 4 EPCI pour s'inscrire dans une démarche alimentation durable et reconnaissance du Parc en tant que coordinateur.
- Des démarches collectives émergentes animées par le Parc (association d'éleveurs de viande bovine- collectif autour du beurre et crème)

### ⊙ A l'avenir :

- Obtenir de meilleures connaissances sur la consommation et les consommateurs
- Intégration des élus dans la démarche de création du PAT
- Renforcer les actions avec les habitants
- Intégration de la démarche alimentation durable dans la stratégie de développement et du maintien de l'herbe.

### ▶ PETIT PLUS

Emblème du Parc naturel régional de l'Avesnois, la vache Bleue du Nord doit son nom à la couleur de sa robe qui varie du noir au blanc en passant par le bleu. Après avoir été menacée de disparition, elle est de nouveau élevée par les agriculteurs de l'Avesnois depuis 1982, qui peuvent solliciter les conseils du Parc.